

SYNTHÈSE DE NOS ÉCHANGES

Déploiement du compostage partagé dans votre commune

Morgan Maurice : 07 86 97 68 54

Pôle prévention – Service déchets ménagers : 02 47 92 92 53

1- Sensibilisation au compostage : voir le power point joint.

Messages clés :

- Composter c'est réduire de 30% le volume de sa poubelle noire (60kg/an/habitant ou 100kg/an/foyer)
- Bien composter, c'est 4 gestes incontournables : apporter 50% de déchets humides et 50% de déchets secs / apporter en petits morceaux/ brasser en profondeur tous les 15 jours / surveiller l'humidité
- Chaque problème a une cause et une solution adaptée

2- Comment informer les usagers de la démarche ?

Nous travaillons actuellement à la création de plusieurs supports de communication (affiche A3, mémo compostage partagé, publications réseaux sociaux, insert pour votre bulletin municipal...)

Nous irons à la rencontre des usager·ères concerné·es par le compostage partagé, en porte à porte, pour leur présenter la démarche. > Veuillez nous fournir un plan répertoriant les foyers cibles.

Nous proposerons ensuite une réunion qui combinera le lancement officiel et une courte initiation au compostage.

3- Le binôme de référent-es

Pour que l'action soit couronnée de succès, nous pensons qu'il est indispensable qu'un binôme de référent-es soit identifié. Il peut s'agir d'agents ou d'élus municipaux, et de citoyen·nes volontaires (nous vous avons remis un exemple de flyer que nous allons distribuer pendant le porte à porte, et un tableau à déposer à la mairie pour recenser les personnes volontaires).

4- La formation des référent-es

Nous allons regrouper les référent-es d'une même zone géographique (en moyenne, 8 communes), pour leur dispenser une formation initiale d'environ 3-4h, au cours de laquelle nous leur présenterons l'ensemble de la démarche et les sensibiliserons au compostage.

5- La méthodologie d'accompagnement des référent-es tout au long de l'année

Parce que nous souhaitons que les référent-es se sentent soutenu·es et encouragé·es dans leur démarche, nous les rencontrerons au minimum 2 fois par an pour des temps collectifs d'échanges de pratiques. Nous les inviterons à rejoindre un groupe WhatsApp des référent-es de leur zone et prendrons régulièrement de leurs nouvelles individuellement.

6- L'approvisionnement du site de compostage partagé en consommables

Nous sommes en train de structurer la filière de broyat, pour alimenter (environ 2 fois par an) les composteurs partagés. Nous prenons également en charge la maintenance des sites et leur approvisionnement en petit matériel (Brass'Compost, pelle, cadenas) le cas échéant.

7- Informations et questions diverses

Nous vous avons présenté nos propositions d'interventions dans les écoles du territoire, pour sensibiliser les élèves, dès le plus jeune âge, aux questions environnementales.

8- Validation du(des) lieu(x) d'implantation

En fin de réunion, nous nous sommes rendus sur place pour étudier la faisabilité du(des) lieu(x) que vous aviez identifié(s).

Nous avons identifié un emplacement rue des jardins à proximité de la salle des fêtes

Nous avons convenu que la mairie de Bournan s'occupera, au besoin, de la préparation du terrain en amont de l'implantation des composteurs partagés.

